

# Rencontres Nationales TEPOS

---

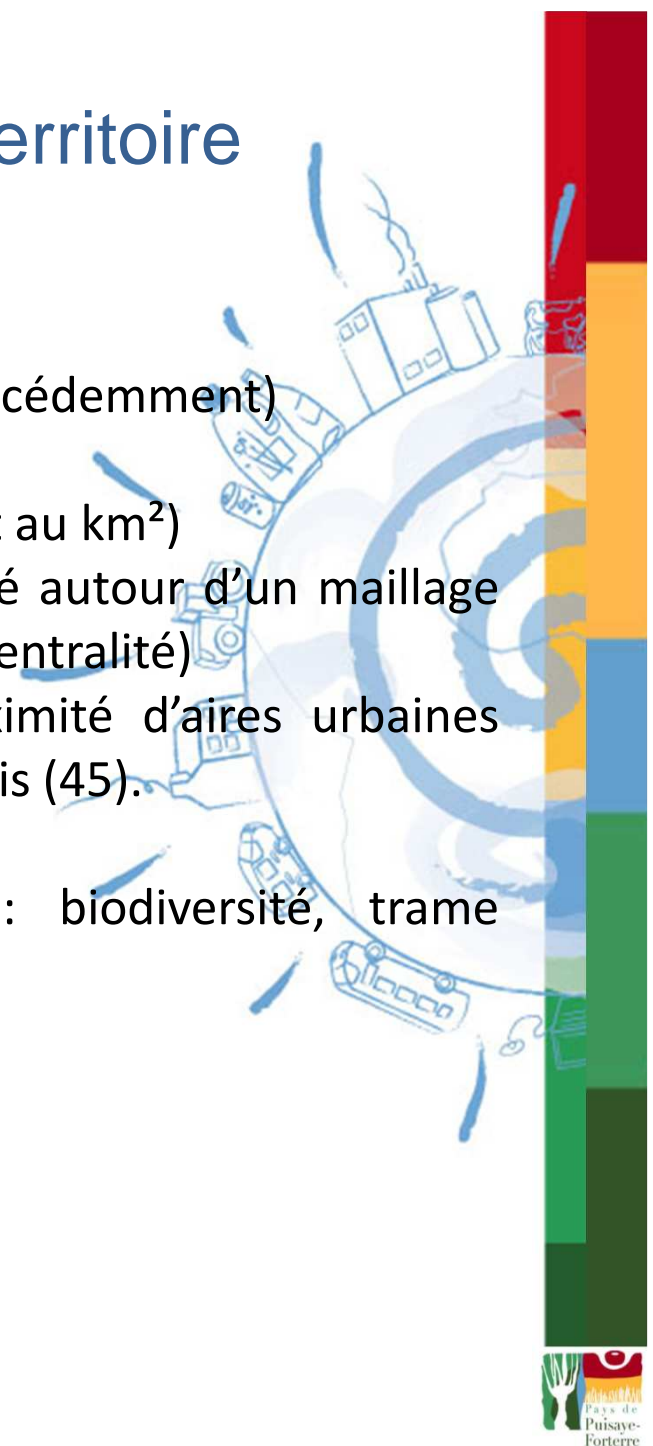
## Le Pays de Puisaye-Forterre



## ■ Présentation succincte du territoire

### Le Pays de Puisaye-Forterre :

- 5 communautés de communes (8 précédemment)
- 35 600 habitants
- 1 635 Km<sup>2</sup> (faible densité/21 habitant au km<sup>2</sup>)
- Territoire à dominante rurale articulé autour d'un maillage de bourgs centres (pas de logique de centralité)
- Influences urbaines liées à la proximité d'aires urbaines telles Auxerre (89), Sens (89), Montargis (45).
- Activité agricole prédominante
- Richesse du patrimoine naturel : biodiversité, trame bocagère importante.



## ■ Le Pays de Puisaye-Forterre : un territoire vécu et engagé pour son développement

- Prise de conscience précoce que les réflexions et les actions individuelles avaient peu de sens compte tenu des caractéristiques du territoire => émergence des premiers projets collectifs en matière de drainage agricole (années 70)
- Engagement des acteurs locaux dans différents programmes de contractualisation dès le début des années 90 et évolution progressive des approches.
- Volonté (tenace) d'un équilibre territorial respecté afin de conserver cette multipolarité caractéristique du Pays.
- La structuration en Pays dès 1998 et les outils de contractualisation associés ont apporté le « ciment » nécessaire à l'inscription de cet engagement dans le temps.

## ■ Le Pays de Puisaye-Forterre : territoire d'expérimentation(s) Pour un aménagement durable de l'espace rural

Deux leviers :

1. **Le contrat de Pays 2007-2013** qui consacre un pan de sa stratégie à la problématique d'aménagement durable de l'espace.

Deux objectifs principaux :

- » Élaborer un schéma de cohérence territoriale à l'échelle du Pays
- » Doter les EPCI de PLU intercommunaux

Comment :

- » Information et sensibilisation en amont
- » Accompagnement méthodologique et financier (20% de l'enveloppe régionale issue du contrat de Pays)
- » Financement d'un volet formation action des élus locaux pour une meilleure appropriation de ces outils de planification.
- » Mobilisation d'un réseau de partenaires
- » Participation du Pays aux différentes phases

## ■ Le Pays de Puisaye-Forterre : territoire d'expérimentation(s)

### Résultats à n+4 :

- » 4 PLU intercommunaux en cours d'élaboration (phase PADD validée);
- » 10 PLU communaux à l'échelle d'un EPCI ;
- » Un SCOT lancé à l'échelle du territoire avec une prise de compétence par le Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre

### Analyse à postériori :

- » Essentiel de s'assurer d'un **socle commun (solide) de connaissances et de compréhension des logiques et des enjeux de l'aménagement du territoire** (et ce tout au long de la démarche);
- » Importance d'une **relation partenariale en continu entre le Pays et les collectivités** pour un questionnement supra territorial et la garantie de l'articulation du document d'urbanisme avec les autres dynamiques locales (PCET en particulier mais également politiques de l'habitat);
- » Valorisation et transfert d'expériences extérieures au territoire par le biais de voyages d'études notamment.

## ■ Le Pays de Puisaye-Forterre : territoire d'expérimentation(s)

Deux leviers :

### 2. Le Plan climat énergie territorial de Puisaye-Forterre.

En 2009, le Pays répond à un appel à projet ADEME/Région Bourgogne pour l'élaboration d'un PCET volontaire à l'échelle du territoire.

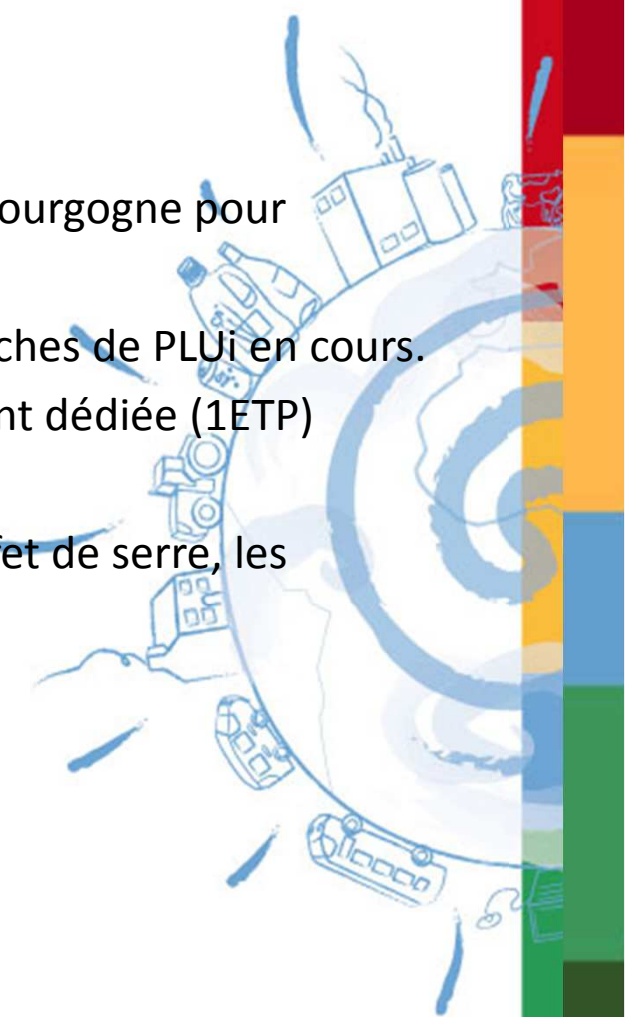
- ⇒ Élaboration concomitante avec l'ensemble des démarches de PLUi en cours.
- ⇒ Identification d'une chargée de mission spécifiquement dédiée (1ETP)

Après la réalisation d'un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre, les principaux secteurs émetteurs apparaissent nettement :

- Transport et déplacements
- Habitat
- Activité agricole

Les engagements pris par les élus (2020) :

- réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre (par rapport à celles de 1990)
- améliorer de 20% l'efficacité énergétique du bâti public et privé
- porter à 23% la part des énergies renouvelables produites sur le territoire



## ■ Le Pays de Puisaye-Forterre : territoire d'expérimentation(s)

### Comment atteindre ces objectifs :

- En valorisant le Plan climat énergie du territoire **comme un outil stratégique complémentaire** et non un « exercice intellectuel pour initiés »
- En associant largement et régulièrement les acteurs du Pays aux différentes phases d'élaboration (partage du diagnostic, définition collective des enjeux et coproduction du programme opérationnel pour une meilleure appropriation et prise en compte ultérieure;
  - 1 an de concertation
  - 8 sessions d'ateliers thématiques
  - 3 réunions publiques
  - L'élaboration d'un livre blanc diffusé et présenté auprès de toutes les collectivités du Pays
  - Définition d'un programme d'actions et identification de crédits
- Animation dédiée permettant de veiller à une articulation de la démarche avec celles des PLUi en cours (alimentation ou re-questionnement au fil de l'eau), de conseiller les collectivités ou d'accompagner leurs réflexions.

## ■ Le Pays de Puisaye-Forterre : territoire d'expérimentation(s)

### Résultats à n+3 :

Le programme d'action du PCET a été validé en décembre 2012 et sa traduction a été fortement encouragée au sein des PLUi en cours.

➤ Un EPCI du territoire a veillé à l'intégration des enjeux issus du plan climat dans son PLUi en menant une démarche de type « AEU ». Les élus de cette communauté ont pleinement intégré qu'il n'y a pas de développement sans impact et qu'il était nécessaire de le minimiser en agissant sur plusieurs leviers :

- Les formes urbaines (dents creuses, réhabilitation du bâti en centre bourg, lutte contre l'étalement, « densification »...)
  - Les choix en matière de localisation des services et des lieux de développement de l'habitat
  - La mise en place de deux aires de covoiturages sur l'axe Puisaye/Auxerre
  - La valorisation des démarches d'éoliens participatifs pour le développement de modalités de portage public-privé qui permettent un déploiement plus aisé.
- Implication du Pays pour le volet climat-énergie au même titre que les autres PPA dans toutes les démarches en cours sur le territoire.



# Évaluation

## Facteurs de réussites

- Échelle d'intervention pertinente en matière de « planification énergétique rurale » : intercommunalité / le Pays.
- Culture commune et homogène des enjeux de l'aménagement, de la question énergétique,...
- Existence d'une dynamique et d'une volonté territoriales fortes
- Portage de la démarche de PCET de manière continue et régulière en terme d'intensité (attention au risque d'essoufflement des acteurs)
- Sortir l'exercice PCET d'un travail « en chambre » et associer les acteurs publics et privés du territoire

## Faiblesses ou points de vigilance

- La durée d'élaboration de ces démarches peut générer une lassitude et rendre plus complexe l'intégration des problématiques climat-énergie dans les PLUi lors de la phase d'écriture du règlement
- La technicité de certaines approches peut engendrer des décrochages.
- La réalité du territoire rend difficile voire impossible l'atteinte des objectifs

**Mais surtout :**

**SE DONNER DU TEMPS**

**CHASSER UNE TENDANCE A LA RECHERCHE D'UNE PERFECTION IMMEDIATE**

**ACCOMPAGNER ET NON DECRETER LA TRANSITION DE SON TERRITOIRE**



■ Merci de votre attention !

